

s'imprime à Annonay. Le censeur de l'endroit est un lieutenant-colonel de la territoriale, qui peut être très fort sur le champ de manoeuvres, mais qui ne semble pas avoir l'esprit très ouvert sur les choses ecclésiastiques. Il prend la *Semaine religieuse*, que l'imprimerie lui avait envoyée, et passe toute une partie de la nuit à la lire. Le résultat fut qu'il prit un crayon bleu et supprima une alinéa par ci, quatre phrases par là, en un mot, rendit le mandement complètement illisible. L'évêque de Viviers, en apprenant ce fait, donna ordre de laisser la place du mandement en blanc et de ne conserver que le titre et le dispositif que le lieutenant-colonel n'avait point sabrés. Et voilà où, en France, en est réduite la liberté des évêques. Un soudard quelconque juge la parole qu'ils adressent à leurs ouailles, leur dit ce qu'ils doivent omettre, leur indique ce qu'il leur est permis d'écrire ! On se croirait à Pétrograde, où le commissaire du Saint-Synode, qui fait la loi aux évêques russes orthodoxes, est un général de cavalerie. Pour la France, un lieutenant-colonel de territoriale suffit ! Ce petit fait, et il paraîtrait qu'il n'est point isolé, montre que le gouvernement français est aussi sectaire que par le passé et poursuit toujours, d'une façon plus ou moins ouverte, son plan satanique de déchristianiser la France.

Plaise à Dieu que ce plan soit déjoué et que ce pays, qui a tant mérité de l'Église et des papes dans son passé, puisse reprendre sa glorieuse mission dans le monde et redevenir *le bon sergent du Christ*.

* * *

La mode est aux prophéties. Tous les journaux, toutes les revues nous en donnent de nouvelles tous les jours. C'est là un phénomène qui mérite d'attirer l'attention. Il se produit d'ailleurs à toutes les époques troublées de l'histoire du monde. Depuis les livres sybillins, tous les peuples ont cherché à deviner l'avenir en se servant de ceux